Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes

ISSN: 2521-2125

RIGES

Numéro 4
Juin 2018

Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Kudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintien sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions foncières en milieu urbain, le problème d'habitat et de logement, l'implication des acteurs locaux dans le développement local, la dégradation de l'environnement urbain, l'immigration agricole, la conservation des produits agricoles, l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, les risques sanitaires liés à l'accès à l'eau potable, les enjeux socio-spatiaux de la propagation de l'épidémie de la méningite, le développement touristique et culturel, ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

Follygan HETCHELI, Iléri DANDONOUGBO, Goumpouguini DJERGOU La rente foncière et ses implications socioéconomiques à Agoènyivé, périphérie nord de Lomé (Togo)	6
KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Emile Les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (district d'Abidjan, Côte d'Ivoire)	24
N'GUESSAN Kouablan, DOHO Bi Tchan André, KOUASSI N'GUESSAN Gilbert, ATTA KOFFI Lazare Les cités immobilières des entreprises dans trois communes périphériques de la ville d'abidjan (Yopougon, Cocody et Abobo)	37
EVIAR Ohomon Bernard, KOUASSI Patrick Juvet, GOZE Thomas, GOGBE Téré Sociétés immobilières et aménagement d'un espace urbain : cas de la SICOGI à PK 18	51
Dègnon Jonas KOTYN, Dèdègbê Louis AHOMADIKPOHOU, Euloge OGOUWALE, Marcel Romuald Benjamin HOUINATO Contraintes et efficacité des systèmes paysans de stockage des produits agricoles en pays Agonlin (Bénin, Afrique de l'ouest)	63
Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Djénébou TRAORE, Mahamadou Oumar CAMARA Approvisionnement du marché urbain de Bamako au mali en tubercules d'igname par les commerçants grossistes	83
Frédéric Armel MEMEL, Sophie Pulchérie TAPE Acteurs territoriaux et développement local : cas de la municipalité de Jacqueville en côte d'ivoire	104
N'GORAN Kouamé Fulgence, APHING-KOUASSI Germain, ASSI KAUDHJIS Joseph-P. Les perspectives de développement du tourisme dans le département de Korhogo	117
SORO Ferelaha Fatoumata, DIABAGATE Abou, COULIBALY Amadou, GOGBE Téré L'impact spatial des activités à la ferraille d'Abobo (Abidjan, cote d'ivoire)	138

Suspense Averti IFO, Félix KOUBOUANA, Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Dangui Ghislain Wilfrid LOUTETE, Ges KIBOZI, Marielle YENGHO, Hollande Guenael L. NZIENDOLO, Urielle Marini Malonga, Stoffenne BINSANGOU Evaluation du niveau de compréhension du concept changements climatiques actuels et stratégie de sensibilisation en milieu estudiantin, république du Congo	152
KOUASSI Konan, SREU Eric, KANGA Kouakou Hermann Michel, BRISSY Olga Adeline, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. La méningite dans le quart nord-est ivoirien : une épidémie révélatrice d'inégalité et d'isolement socio-spatial	165
SIDI ISSAH Aboudala, DJANGBEDJA Minkilabe, KPEDENOU Djagnikpo Koffi, TCHAMIE Tanzidani Komlan Thiou Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol dans les sites d'exploitation de calcaires au sud-est du Togo	181
N'GUESSAN Francis N'Guessan, KOFFI Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. De l'accès a l'eau potable aux risques sanitaires dans la sous-préfecture de Bonon (centre-ouest, cote d'ivoire)	201
BROU Huia Sidonie, KASSI Kadjo Jean Claude, FOFANA Lacina Les impacts environnementaux lies à la gestion des déchets solides ménagers à San-Pedro	215
DIARRASSOUBA Bazoumana, VEI Kpan Noel, KOUAKOU Kouamé Serge-Eric Assainissement liquide et pluvial en milieu urbain : état des lieux et perspectives à M'bahiakro (Côte d'Ivoire)	229
GOGBE Téré, WADJA Jean-Bérenger, KOUASSI N'guessan Gilbert, KARAMOKO Djenan Marie Angèle Les acteurs de développement local et le développement du département de Kounahiri (centre-ouest de la côte d'ivoire)	246
TUO Abou, SOUMAHORO Manlé, DJAKO Arsène Immigrations agricoles et développement du département de Dianra dans la région du Béré (côte d'ivoire)	265
MAKOU Laurentine Luce, Eleno Manka'a FUBE, NJOUONANG DJOMO Harold Gaël Les musées à l'épreuve de la promotion du tourisme au Cameroun : l'exemple des musées de Yaoundé	278

APPROVISIONNEMENT DU MARCHE URBAIN DE BAMAKO AU MALI EN TUBERCULES D'IGNAME PAR LES COMMERÇANTS GROSSISTES

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE
Enseignant Chercheur DER Géographie
Faculté d'Histoire et de Géographie – Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
Email : mmtessougue@gmail.com

Djénébou TRAORE
Maîtrise en Géographie
Laboratoire Hommes Peuplements Environnement FHG / USSG Bamako (Mali)
Email : djeneboutraore1994@gmail.com

Mahamadou Oumar CAMARA
Auditeur Master Géo-GATE
Faculté d'Histoire et de Géographie - Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
Email : camaramahamadououmar@gmail.com

RESUME

Ce présent document analyse l'approvisionnement du marché de la ville de Bamako en produits vivriers d'igname par les commerçants grossistes.
Afin de répondre à cet objectif, la méthode de travail a consisté à répertorier les principaux marchés de la ville de Bamako où opèrent les commerçants grossistes d'igname et à la constitution d'un échantillon quantitatif aléatoire de 50 vendeurs grossistes ; dont 40 sur la rive gauche et 10 sur la rive droite du fleuve Niger.
Les résultats de cette étude montrent que le marché de Médine et celui de Sabalibougoure présentent non seulement la zone de convergence des tubercules d'igname en provenance de la Côte d'Ivoire mais aussi les principaux points de ravitaillement en vivriers d'igname des différents petits marchés des six communes de Bamako pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population urbaine en perpétuelle évolution. Les commerçants grossistes vendent plusieurs variétés d'ignames comme *Discorea rotundata, Dioscorea cayenensis, Dioscorea alata,* etc. Bien que les prix des tubercules ne soient pas uniformes durant l'année, la demande en tubercules d'igname à Bamako est de plus en plus croissante. Le marché urbain de Bamako importe et vend les tubercules frais non transformés en cossettes.

Mots clés : Approvisionnement, tubercules d'igname, marché, commerçants grossistes, chaîne agro-alimentaire, Bamako

ABSTRACT

This paper analyzes the market supply of the city of Bamako in yam food products by whole salers. In order to meet this objective, the working method consisted in listing the main markets of the city of Bamako where whole salers of yam operate and in the constitution of a

random quantitative sample of 50 wholesalers; of which 40 on the left bank and 10 on the right bank of the Niger River. The results of this study show that the Medina and Sabalibougou markets not only represent the convergence zone of yam tubers from Côte d'Ivoire but also the main supply points for yam food crops from the different small markets of the six communes of Bamako to meet the food needs of a constantly changing urban population. Whole salers sell various varieties of yam such as *Discorea rotundata*, *Dioscorea cayenensis*, *Dioscorea alata*, etc. Although tuber prices are not uniform throughout the year, the demand for Yam tubers in Bamako is growing. The Bamako urban market imports and sells unprocessed fresh tubers into chips.

Key words: Supply, yam tubers, market, wholesalers, agro-food chain, Bamako

Introduction

L'urbanisation galopante en Afrique subsaharienne et notamment au Mali, constitue une préoccupation majeure de la gouvernance. « L'urbanisation en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, est passée de 15% en 1960, à peu près le même taux qu'en Europe au 17e siècle, à 38% aujourd'hui, un taux plus élevé qu'en Asie du Sud » (Nations Unies, 2017). En ce début du 21e siècle le niveau d'urbanisation au Mali a été estimé à 30%. « Au Mali, une meilleure appréciation de la taille de Bamako (+46%) et l'identification de nouvelles agglomérations expliquent la révision à la hausse du niveau d'urbanisation de 22% à 30% » (Moriconi-Ebrard et *al*., 2016). L'ensemble de cette préoccupation majeure des gouvernants est surtout centré sur la satisfaction des besoins sociaux de base qui comprennent de façon non exhaustive : l'alimentation, la santé, l'éducation, la sécurité, l'environnement, etc.

Pour les besoins alimentaires, les centres urbains au Mali demeurent les principaux lieux d'importation et de consommation des produits agricoles ruraux ou péri-urbains : céréales, bétail, volaille, tubercule ; etc. Les céréales (riz, mil, maïs) constituent l'aliment de base dans les centres urbains maliens.« Les marchés sénégalais et maliens sont considérés comme des débouchés marginaux pour les produits à base de racines et de tubercules. En effet, en dépit de quelques différences, les régimes alimentaires des populations de ces deux pays sont dominés par la consommation des céréales. » (Afouda et *al*., 2004 ; p. 49).

En analysant la structure de la consommation de certains pays africains en produits amylacés, Bricas, Tchamda, Mouton (dir.), (2016) font aussi le constat que les pays sahéliens continentaux (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont une ration de base largement dominée par les mils et sorghos et, surtout pour le Mali, par le riz. Ils en viennent tout de même à estimer que le maïs qui est présent dans la frange sud de ces pays, là où est cultivé le coton, représente entre 5 et 15 % de la consommation des amylacés, selon les pays.

Cependant, il convient de signaler la consommation de plus en plus grandissante dans les foyers urbains africains de la pomme de terre et de certains tubercules comme l'igname. Le taux d'urbanisation galopant et le mode de vie évoluant font que l'igname conserve auprès de ces nouveaux citadins africains un certain prestige alimentaire pouvant diversifier leur alimentation, soutient l'Association pour la Promotion et la Transformation des Tubercules Intertropicaux (2016).

Cette diversification alimentaire dans les centres urbains maliens peut être une opportunité pour assurer la sécurité alimentaire car la plupart de la population malienne est confrontée

au problème de l'insécurité alimentaire. Environ 20% de la population nationale sont en difficulté pour la période de soudure dont 3,8 millions de personnes en insécurité alimentaire (L'Observateur, 2017).

Pour éviter cette pénible situation, la consommation des tubercules en général et de l'igname en particulier peut constituer une solution. Les tubercules d'igname prennent une place importante dans la production d'aliments en milieux urbains tant en quantité qu'en qualité. Ils viennent ainsi contribuer à l'autosuffisance alimentaire et à l'enrayement de la malnutrition dans les ménages du District de Bamako. Ils disposent d'un potentiel nutritif leur permettant d'assurer la sécurité alimentaire. Riche en amidon tout comme la pomme de terre, avec un taux de 25 %, et 4 fois plus protéique que le manioc avec 5 à 7% de protéines, l'igname constitue donc à ce titre l'une des cultures tropicales les plus efficaces aussi bien en terme caloriques que protéiques présentant une valeur nutritive quasi égale à certaines céréales tel que le riz, souligne l'Association pour la Promotion et la Transformation des Tubercules Intertropicaux, (2016).

Bien que la valeur nutritionnelle de l'igname soit prouvée, reconnaissons tout de même que le Mali ne figure pas parmi les grands pays producteurs d'ignames. L'igname est surtout produite en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale dans un certain nombre de pays côtiers connus sous le nom de « Yam belt » ou « ceinture d'igname ». « L'essentiel de la production mondiale d'igname provient d'une zone qui s'étend du Cameroun à la Côte d'Ivoire. Cette zone fournit à elle seule environ 90 % de la production mondiale » (Doumbia et *al*., 2006).

La production d'igname au Mali suivant les statistiques de la FAO, bien que marginale est passée de 0,011 million de tonne en 1990 à 0,092 million de tonne en 2012 et s'estime en 2016 selon l'INSTAT à 82 818 tonnes soit environ 0, 083 million de tonne. Entre 1990 et 2016,elle a progressé en 26 ans d'environ 655%. Cette évolution de production d'igname au Mali ne couvre pas la demande croissante des consommateurs en territoire malien. La demande extérieure du Mali en tubercules d'igname se situe autour 10% de la production domestique : c'est-à-dire quelques 5 000 tonnes qui sont satisfaites par les importations en provenance de la Côte-d'Ivoire notamment (Afouda et *al*., 2004).

La présente étude a pour objectif d'analyser le système d'approvisionnement de la ville de Bamako en tubercules d'igname en se focalisant sur les activités des commerçants grossistes.

Elle se justifie dans le double contexte de l'alimentation des zones urbaines et de la perception de la dynamique économique entre deux espaces biogéographiques de l'Afrique de l'Ouest à savoir la zone côtière forestière et la zone enclavée de savane nord en lisière du Sahel non propice à la production d'igname qui nécessite une pluviométrie annuelle comprise entre 1 000 à 1 500 mm.« L'urbanisation, l'augmentation et la concentration de la demande alimentaire qui l'accompagnent, impose de penser les circuits d'approvisionnement alimentaire dans une logique spatiale. À mesure que zones de production et zones de consommation se distinguent, la gestion de l'espace et de ses connexions devient une condition de la sécurité alimentaire. » (Allen. Et Heinrigs, 2016).

Pour l'atteinte de notre objectif, notre principale question est de savoir quels sont les principaux foyers d'importation d'igname de la ville de Bamako afin de satisfaire les besoins d'une population en forte croissance ?

De façon subsidiaire nous chercherons à comprendre :

- Comment les commerçants grossistes à Bamako animent la filière de l'igname ?
- Quels sont les principaux commerçants grossistes de la filière igname à Bamako ?
- Quels bénéfices économiques et sociaux génère le commerce de grossiste d'igname ?

1. Méthodologie

La réalisation de cette recherche a nécessité l'exploitation des fonds documentaires relatifs à la production, à la commercialisation et à la consommation de l'igname en Afrique et au Mali.

Cette exploration documentaire s'est accompagnée par des enquêtes préliminaires de terrain dans le District de Bamako pour identifier les principaux marchés de grossistes et quelques points de vente en détail des tubercules d'igname entre septembre et décembre 2017. Les enquêtes préliminaires ont été mise à profit pour le recensement non seulement des principaux acteurs de la filière igname à Bamako (marchands grossistes, transporteurs, marchands détaillants). Elles nous ont permis de conduire des interviews auprès des marchands grossistes, des transporteurs et des marchands détaillants d'ignames dans les six communes du District de Bamako. En nous référant sur les résultats de nos enquêtes préliminaires de terrain nous avons procédé à la constitution d'un échantillon par choix raisonné de marchands grossistes d'ignames dans le District de Bamako pour les enquêtes quantitatives. Pour ce choix nous avons tenu compte de la situation géographique (rive droite et rive gauche), du sexe et de l'importance du magasin de dépôt d'igname (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon des commerçants grossistes d'igname dans le District de Bamako

Localisations des commerçants grossistes	Sexes		Total
	Hommes	Femmes	
Rive gauche du Niger	5	35	40
Rive droite du Niger	0	10	10
Total District Bamako	5	45	50

Source : Enquêtes TESSOUGUE, TRAORE, CAMARA, 2017

A l'issue de la constitution de l'échantillon quantitatif, il a été élaboré un questionnaire comme outil d'enquête quantitatif. Les enquêtes quantitatives se sont déroulées du 15 janvier au 5 mars 2018, compte tenu de la disponibilité de l'échantillon et aussi de l'éloignement des différents marchés entre la rive gauche et la rive droite du Niger. En plus, il nous a fallu beaucoup de compréhension auprès des populations enquêtées pour rassurer chacun d'eux que nous ne sommes pas des agents des fiscs ou encore moins des agents de recouvrements municipaux. La confiance ayant été instaurée, nous avons pu mener avec succès nos questionnaires de façon directe. Le traitement du questionnaire a été fait par le logiciel sphinx.

2. Résultats

2.1. Deux principaux marchés de grossistes d'ignames, animés majoritairement par des femmes à Bamako

La ville de Bamako située à7°59' longitude Ouest et 12°40' latitude Nord (Mairie du District de Bamako., 2001 ; p. 8) est la capitale du Mali depuis 1960. Avec une population de 1 810 366 habitants en 2009 et une croissance annuelle nationale de 3,6% (INSTAT., 2011), la population actuelle de Bamako en 2018 peut être estimée 2 488 882 habitants. Selon, Ben Yamed (dir)., (2010), la croissance annuelle de Bamako est de 5,4%, ceci nous permet d'estimer la population de Bamako à 2 906 624 en 2018. En considérant la population de l'agglomération urbaine de Bamako en 2009 à 2 250 000 habitants (BenYamed (dir)., 2010) on en vient en 2018 à une population de 3 612 000 habitants dans l'agglomération de Bamako. La réorganisation territoriale du Mali (Ordonnance n°78-32/CMLN du 18 août 1978), érige la ville de Bamako en un seul District comprenant six communes (Mairie du District de Bamako., 2001). Ainsi de 1978 à 1996, la ville de Bamako est dirigée par un Gouverneur nommé par l'Etat avec la collaboration de six maires élus. Les relations ne sont pas toujours faciles entre les maires élus et le gouverneur nommé par l'autorité centrale, constate Bertrand, M., (1999).A la faveur de la décentralisation, le District de Bamako jouit d'un statut particulier à partir de 1996 (Loi n°96-025 du 21/02/1996) avec toujours un Gouverneur nommé, six maires élus et un maire Central du District élu aussi. La ville de Bamako occupait uniquement la zone de cuvette au pied du mont mandingue sur les rives gauche du Niger avant l'indépendance du Mali. De nos jours suite à la construction de trois ponts sur le fleuve Niger la ville de Bamako s'étend sur les deux rives du Niger et même sur la colline du mont mandingue. Elle s'étend d'ouest en est sur environ 22 km et du nord au sud sur un peu plus de 12 km, pour une superficie de 267 km^2. « La capitale du Mali connait une expansion exceptionnelle. » (Bertrand M., 2012 ; p. 2). Quant à l'agglomération urbaine de Bamako se situant dans un cercle approximatif dont les limites s'étendent entre Safo au Nord et Sanankoroba au Sud (Ben Yamed D. (dir)., 2010 ; p.133) sur une distance de 56 Km aurait, une superficie beaucoup plus vaste d'environ 2 462 Km2 soit un rayon de 28 Km. Bamako en zone soudanienne nord, bénéficie d'un climat tropical rythmé par deux saisons. Une saison pluvieuse de juin à octobre avec un total des précipitations annuelles de 952 millimètres en 2015 (CPS, 2016)et une saison sèche comprenant une période froide de novembre à février avec une température moyenne de 18°C et une période chaude de mars à mai durant laquelle le thermomètre affiche une moyenne mensuelle de 35°C. Durant la saison sèche les pluies se font très rares tandis qu'en hivernage les précipitations relativement abondantes sont marquées par un maximum au mois d'août qui reçoit de 230 à 250 mm d'eau.

Sur le plan économique, la ville de Bamako est le siège de nombreuses industries, des plus grandes banques du pays et des plus grandes gares du pays (routières, ferroviaires et aéroportuaires). « 80% des activités industrielles et commerciales du Mali sont situées à Bamako ; la ville effectue 75% des importations et 10% des exportations du Mali. » (Ben Yamed D. (dir)., 2010). C'est le centre névralgique de l'économie malienne où s'effectuent les échanges des produits (agricoles, artisanaux, manufacturiers) nationaux et internationaux autour des grands marchés très animés chaque jour entre 8 heures et 19 heures. Au cours de nos enquêtes il a été décelé que parmi les produits agricoles alimentaires échangés à Bamako

figurent les ignames à côté des céréales (riz, maïs, mils, sorghos, etc.). Les ignames sont vendues par les commerçants grossistes et aussi par des commerçants détaillants. Les commerçants grossistes d'ignames sont surtout implantés au marché de Médine plus connu sous les noms de « Sougounikoura » ou « Madinacourasougou » sur la rive gauche du Niger non loin du Stade omnisports « Modibo KEITA » en commune II. Sur la rive droite du Niger, les commerçants grossistes d'ignames sont visibles surtout au marché de Sabalibougou en commune V. L'un n'excluant pas l'autre, ces marchands grossistes vendent aussi au détail l'igname aux ménages de Bamako. Mais, l'approvisionnement en igname par certains ménages de Bamako s'effectue auprès des détaillants dans différents marchés de Bamako. Les plus connus pour s'approvisionner en igname au détail par les ménages de l'agglomération de Bamako sont : le marché de Fadjiguila en commune I, le marché de Wolofobougou mitoyen aux communes III et IV, le marché de Lafiabougou en commune IV, à Faladjé près de la Direction Générale des Douanes et à Yirmadio en face de l'immeuble Bakary TOGOLA pour la commune VI (Carte n°1).

Carte n°1 : Emplacement des principaux marchés d'ignames dans le District de Bamako

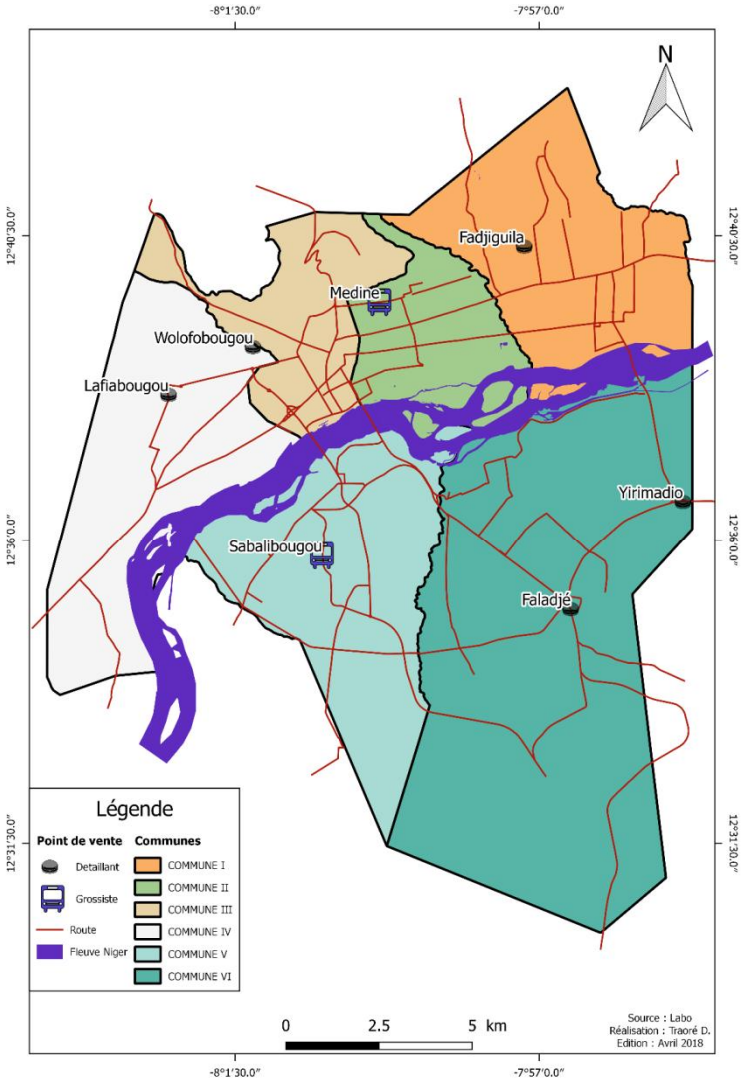

Les enquêtes qualitatives et quantitatives montrent une prédominance des femmes dans les activités du commerce de grossiste d'igname à Bamako. Elles sont ainsi les plus nombreuses au niveau des marchés de Médine et de Sabalibougou à tenir des magasins dédiés à l'entreposage et à la vente des ignames.

De façon précise, les femmes constituent 90% de l'échantillon et 91,11% d'entre elles sont mariées. Même si tous les hommes exerçant le commerce de grossiste d'ignames sont tous mariés, dans le lot des femmes les célibataires et les veuves représentent une infime proportion de 8,99%.

Les personnes exerçant la fonction de commerçant grossiste d'ignames résident majoritairement sur la rive gauche du Niger à Bamako, 35 individus composés de 31 femmes et de 4 hommes soit 70% de l'échantillon enquêté. Parmi elles ce ne sont que 10 individus soit 30% de la taille de notre échantillon qui ont élu leur domicile sur la rive droite du fleuve Niger. Ce résultat confirme l'importance du marché de Médine sur le marché de Sabalibougou pour le commerce de grossiste d'ignames dans le District de Bamako. Cette importance du marché de Médine se voit car 17 individus soit 37,77% de l'échantillon ont leur domicile en commune II où est situé le marché de Médine. D'ailleurs parmi les femmes 15 d'entre les 45 soit 30% des femmes enquêtées dans notre échantillon résident en commune II du District de Bamako ; 10 d'entre elles en commune I et 6 d'entre elles en commune III (voir Tableau n°2). Les communes I et III sont contiguës à la commune II respectivement du côté Est et du côté Ouest. L'âge des commerçants grossistes d'ignames dans le District de Bamako est compris entre 34 et 45 ans.

Tableau n°2 : Répartition par sexe et par commune de résidence des commerçants grossistes d'ignames dans le District de Bamako

Sexes	Commune de résidence					Total
	I	II	III	V	VI	
Féminin	10	15	6	9	5	45
Masculin	0	2	2	0	1	5
Total	10	17	8	9	6	50

Source : Enquêtes TESSOUGUE, TRAORE, CAMARA, 2018

2.2. Tendance du monopole de la Côte d'Ivoire pour l'approvisionnement en igname du District de Bamako

Les résultats de cette étude montrent aussi que le marché de Médine et celui de Sabalibougou jouent un rôle important pour le ravitaillement des autres marchés dans les quartiers des six communes du District de Bamako. Ils constituent les principaux nœuds d'importation et de distribution de l'igname dans la ville de Bamako. Les marchés de Médine et de Sabalibougou représentent la zone de convergence des ignames en provenance des régions de Sikasso au Mali et de la Côte d'Ivoire (Carte n°2). En tant que marchés moteurs, ils redistribuent vers les autres marchés urbains de Bamako afin de satisfaire les besoins alimentaires de la population. On pense généralement que les ignames vendues aux marchés de Médine et de Sabalibougou dans le District de Bamako proviennent uniquement de la région de Sikasso. Mais au cours de nos enquêtes quantitatives, contre toute attente nous avons découvert que la production malienne d'ignames dans la région de Sikasso est en

régression. De ce fait, la production d'ignames au Sud du Mali n'arrive pas à couvrir les besoins du marché du District de Bamako. Ce qui oblige le District de Bamako à être dépendant des agriculteurs ivoiriens (Carte n°2).

Carte n°2 : Flux d'approvisionnement en ignames de la ville de Bamako

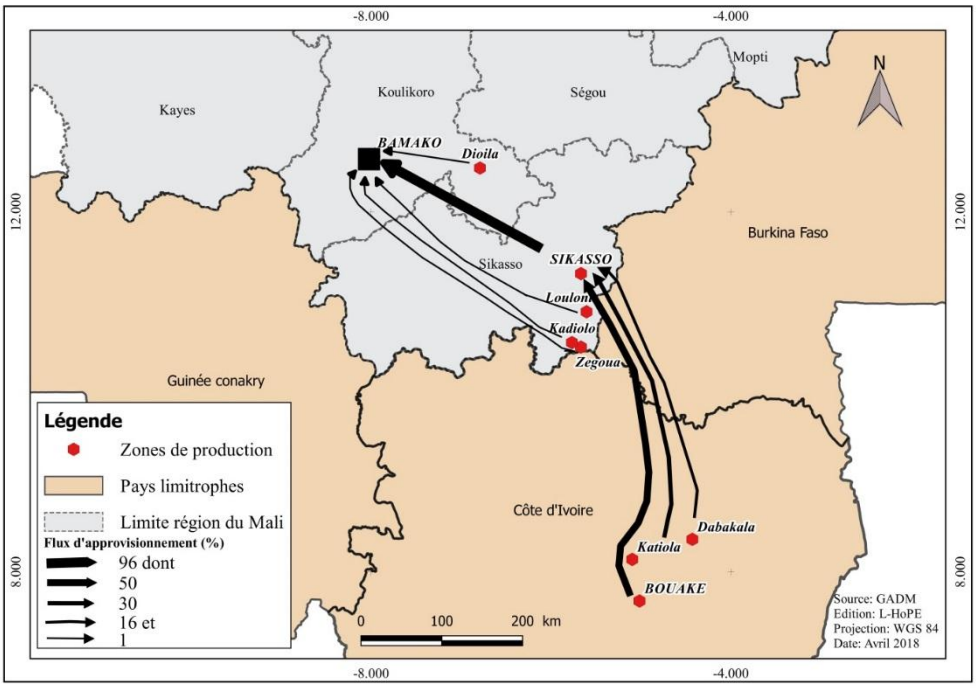

Les principales zones d'approvisionnement en ignames pour les commerçants grossistes de Bamako en Côte d'Ivoire sont : Katiola, Bouaké et Dabakala. Cette zone nord de la Côte d'Ivoire alimente de façon exclusive 96% des marchands grossistes d'ignames dans le District de Bamako. Même pour les 4% de marchands grossistes d'ignames dans la ville de Bamako, ils reconnaissent qu'ils s'approvisionnent à la fois dans la région de Sikasso et en Côte d'Ivoire (Tableau n°3).

Tableau n°3 : Principales zones de provenance des ignames vendues par les commerçants grossistes dans le district de Bamako

Zones de provenance des ignames	Effectifs des commerçants grossistes	Pourcentages des commerçants grossistes
Côte d'Ivoire	48	96,0
Côte d'Ivoire et Sikasso	2	4,0
Total	50	100,0

Source : Enquêtes TESSOUGUE, TRAORE, CAMARA, 2018

L'igname est transportée en état des fermes ivoiriennes ou sikassoises à Bamako sans subir, aucune autre transformation. C'est aussi en état frais que les tubercules d'igname sont vendus aux commerçants détaillants et aux ménages de l'agglomération bamakoise par les commerçants grossistes du District de Bamako. Les commerçants grossistes impliqués dans la filière du tubercule d'igname dans la capitale malienne, vendent plusieurs variétés

d'ignames. Il s'agit des variétés comme *Dioscorea cayenensis, Dioscorea rotunda* et *Dioscorea alata* (Planche n°1).

Planche n°1 : Quelques variétés d'ignames vendues sur le marché de Bamako

1-a) Discorea cayenensis rotundata
Dénomination usuelle : *Koudjè*

1-b) Discorea cayenensis rotundata
Dénomination usuelle : *Wakourou*

1-c) Dioscorea rotundata

1-d) Dioscorea alata
Dénomination usuelle : *Americain*

Sources : Clichés auteurs réalisés le 24/09/2017 au marché de Médine

2.3. Organisation commerciale des grossistes d'ignames du District de Bamako

L'organisation commerciale des grossistes d'ignames dans le District de Bamako est modulée par trois grandes étapes : achat du produit auprès des producteurs, transport et vente.

2.3.1 Bouaké en Côte d'Ivoire, centre principal d'achat de l'igname pour Bamako

Pour s'approvisionner en tubercules d'igname, les commerçants grossistes du District de Bamako se déplacent dans les différentes zones de production ou activent les liens familiaux établis dans les différentes zones de production. « Je suis bien regardante sur mes activités commerciales et très exigeante sur la qualité et le prix d'achat des ignames en Côte d'Ivoire. Pour cela, je préfère me déplacer de Bamako à Bouaké pour charger le camion » dixit une dame commerçante d'ignames au marché de Médine. Par contre une autre commerçante grossiste d'igname au marché de Médine rétorque : « Je collabore avec ma sœur qui réside à Bouaké. Elle se comprend bien avec les agriculteurs d'ignames et sait bien les périodes propices. C'est elle qui achète la quantité à convoyer à Bamako et moi ici au Sogounikoura je m'occupe de la vente. Nos transporteurs sont bien choisis mais j'expédie les fonds à ma sœur par voie bancaire ». L'achat auprès des producteurs se fait par kilogramme et sans

intermédiaire pour les commerçants grossistes les plus aguerris de Bamako et qui ont un réseau familial développé en Côte d'Ivoire. Par contre certains commerçants grossistes d'ignames à Bamako ne s'approvisionnent qu'auprès des commerçants d'ignames sur les marchés urbains de la Côte d'Ivoire (Bouaké, Dabakala, Korhogo, etc.). Ces derniers passent donc par des intermédiaires ivoiriens qui détiennent des magasins sur les marchés urbains ivoiriens, surtout dans la ville de Bouaké. Les marchands ivoiriens s'occupent de l'approvisionnent auprès des paysans ivoiriens. Ces différents systèmes d'approvisionnements et les périodes de récoltes d'ignames font que le prix d'achat du Kilogramme d'igname et les montants nécessaires pour charger le camion de 10 tonnes d'ignames sont assez variables en Côte d'Ivoire. En zone de production ivoirienne le prix du kilogramme d'igname, très bas au mois d'Août soit de 75 FCFA atteint la fourchette de 100 FCFA à 150 FCFA durant les mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre, selon nos informateurs au marché de Médine à Bamako. En dehors de ces périodes, le prix du kilogramme d'igname est de 200 FCFA ou plus en Côte d'Ivoire. Ainsi pour charger un camion de 10 tonnes d'ignames en Côte d'Ivoire, le commerçant grossiste de Bamako doit débourser entre 750 000 FCFA ou 1 500 000 FCFA voire 2 000 000 FCFA.L'exploitation de notre échantillon d'enquête quantitative nous révèle que le prix moyen du chargement de camion de 10 tonnes d'ignames pour les commerçants grossistes se situe à 1 161 905 FCFA. Ceci s'explique par le fait que les questionnaires ont été renseignés en Février. Les fréquences d'approvisionnement mensuelles en Côte d'Ivoire oscillent entre 2 et 5 chargements en période succédant les récoltes d'ignames puis entre 1 et 2 chargements le reste de l'année, pour les commerçants grossistes d'ignames de Bamako (Tableau n°4).

Tableau n°4 : Variations du prix d'achat de l'igname en Côte d'Ivoire et fréquences d'approvisionnement mensuelle des commerçants grossistes d'ignames du district de Bamako

Désignations	Prix le plus bas (FCFA)	Prix fréquent (FCFA)	Prix élevé (FCFA)	Prix très élevé (FCFA)
1 kg	75	100	150	200
10 T	750 000	1 000 000	1 500 000	2 000 000
Fréquences d'approvisionnement mensuel	2 à 5	2 à 3	2 à 3	1 à 2

Source : Enquêtes TESSOUGUE, TRAORE, CAMARA, 2018

En ce qui concerne la source d'approvisionnement auprès des producteurs d'ignames de Sikasso au Mali, les commerçants grossistes de Bamako trouvent que c'est un circuit très lent car il est presque impossible de pouvoir charger un camion de 10 tonnes uniquement en zone de Sikasso. Par contre, si vous disposez de fonds nécessaires en Côte d'Ivoire le voyage ne dépasse pas entre 7 et 10 jours pour ramener 10 tonnes à 30 tonnes d'ignames à Bamako surtout en période d'abondance d'ignames. Que ce soit au marché de Médine ou au niveau du marché de Sabalibougou, les commerçants grossistes ont privilégié la Côte d'Ivoire comme leur principale zone d'approvisionnement en igname. Le territoire malien peut ainsi être considéré comme un prolongement du circuit dioula animé par les commerçants musulmans suivant l'identification de Doumbia et *al*., (2009). « Le circuit qu'ils animent

opère depuis les localités de Bouaké et de Korhogo et s'alimente à partir des bassins de production du Nord (Dikodougou, Kong), du Centre-Est(Dabakala) et du Centre-Nord (Tiéningboué). » (Doumbia. et*al*., 2009 ; p. 276).

3.3.2 Voie routière pour le transport de l'igname entre Bouaké et Bamako

Pour le transport de l'igname entre la Côte d'Ivoire et le Mali c'est la voie routière qui est privilégiée. La voie ferroviaire entre le Mali et la Côte d'Ivoire n'existe pas et le fret aérien est exorbitant pour les commerçants grossistes d'ignames du District de Bamako. Le réseau routier est bitumé entre Bamako et les bastions de production d'ignames que sont les principales villes du nord de la Côte d'Ivoire (Korhogo, Katiola, Bouaké, Dabakala).Les camions de 10 tonnes à 30 tonnes sont les plus utilisés pour le transport. Les frais de transports entre la Côte d'Ivoire et le Mali évoluent de 800 000 FCFA à 950 000 FCFA pour un camion de 10 tonnes. Au cours de nos enquêtes quantitatives, nous avons découvert que les frais moyens de transport pour un camion de 10 tonnes s'élèvent à 875 000 FCFA. Le coût de transport est surtout fonction de la zone de provenance de l'igname car il existe 833 Km entre Bamako et Bouaké puis 607 Km de Bamako à Korhogo. Pour des raisons économiques les commerçants grossistes d'ignames de Bamako ne veulent pas aller plus au Sud de Bouaké pour s'approvisionner. Les ignames sont entreposées de façon ordonnée dans le wagon du camion (Planche n°2). Les tubercules d'ignames ne sont mélangés à aucun autre produit. Le chargement au départ de la Côte d'Ivoire et les déchargements à l'arrivée au marché de Médine à Bamako sont scrupuleusement suivis par les grossistes pour amoindrir les produits avariés. A l'entrée du Mali, le chargement d'ignames du camion de 10 tonnes doit être dédouané. Nous n'avons pas pu obtenir auprès des commerçants grossistes d'ignames de Bamako des frais uniformes de dédouanement et encore moins des quittances relatives au dédouanement. Mais il nous a été susurré un montant de 300 000 FCFA à 500 000 FCFA à éponger comme frais de dédouanement pour un camion de 10 tonnes d'ignames.

Planche n°2 : Rangement et déchargement d'un camion de 10 tonnes d'ignames au marché de Médine à Bamako

2-a) Une vue du rangement des ignames venues de la Côte d'Ivoire au marché de Médine

2-b) Un camion d'ignames venu de la Côte-d'Ivoire entrain d'être déchargé au marché de Médine

Sources : Clichés auteurs réalisés le 25/09/2017 et le 4/05/2018

Quant au transport des zones d'approvisionnement secondaires comme la région de Sikasso, l'igname est ensachée et mélangée dans les camions avec de la patate douce ou de la pomme de terre. Certains chauffeurs conduisant des citernes en provenance de la Côte d'Ivoire peuvent occasionnellement mettre des sacs d'ignames sur la galerie de la citerne ou entre la cuve et les essieux. Ces petites quantités négligeables ne sont pas soumises au dédouanement et sont souvent vendues tout au long du trajet ou à Bamako directement aux détaillantes. Ces faibles quantités d'ignames transportées servent à entretenir le chauffeur et ses apprentis durant le voyage de la Côte d'Ivoire au Mali.

2.3.3 Produits vendus frais par les commerçants grossistes de Bamako

Les ignames sont vendues à Bamako à l'état frais sans subir de transformation. Les tubercules déchargés des camions de 10 tonnes à 30 tonnes sont entreposés dans les magasins de façon bien ordonnée (Planche photos n°3). Chaque magasin de commerçants grossiste a un bail mensuel de 10 000 FCFA ou 15 000 FCFA et même 20 000 FCFA. Le bailleur des magasins d'ignames du marché de Médine est la Mairie Centrale du District de Bamako par contre pour les magasins du quartier de Sabalibougou c'est la Mairie de la Commune V du District de Bamako qui attribue le bail. Les principaux clients des commerçants grossistes sont d'abord les femmes détenant des étals dans les différents marchés de Bamako. Ces commerçantes qui revendent au détail ont des quantités limitées d'approvisionnement dépassant rarement 2 à 3 tonnes par commande auprès des marchands grossistes. Du marché de Médine ou du marché de Sabalibougou, les femmes opérant dans le

commerce du détail d'ignames embarquent leurs produits dans les tricycles motorisés pour leur point de vente dans les marchés des quartiers ou aux abords des principales artères de Bamako. A ces commerçantes, les ignames sont vendues par kilogramme. Le pesage s'effectue avec des grosses bascules pouvant supporter en une seule pesée au maximum 500 kilogrammes. Ces commerçantes acquièrent le kilogramme d'ignames auprès des grossistes à 250 FCFA ou 300 FCFA ou même 350 FCFA.L'un n'excluant pas l'autre, les commerçants grossistes procèdent aussi à la vente au détail aux ménages qui en demandent et dans ce cas le prix du kilogramme peut osciller entre 350 FCFA et 500 FCFA suivant la période et la qualité du tubercule (planche n°3).

Planche n°3 : Entreposages des ignames et vente aux commerçantes de détail au marché de Médine à Bamako

3-a) Ignames entreposées dans un magasin de commerçant grossiste au marché Médine à Bamako

3-b) Animation sous le hangar du magasin du commerçant grossiste par les commerçantes de détail

Sources : clichés auteurs réalisés le 24/09/2017

Au marché de Sabalibougou c'est la même procédure sauf que ces femmes qui font le commerce de grossistes sont plus disposées à la vente de détail que les marchands grossistes du marché de Médine. Cela peut s'expliquer par l'affluence des consommateurs des quartiers de la rive droite du Niger qui ne veulent pas se prendre dans les embouteillages de la circulation pour se rendre au marché de Médine. Les commerçantes grossistes d'igname de Sabalibougou offrent aux revendeuses en détail le kilogramme d'igname à 350 FCFA et aux ménages soit à 400 FCFA ou à 500 FCFA suivant les périodes de l'année.

Qu'il s'agisse du marché de Médine sur la rive gauche du Niger au pied de la colline du Point G ou du marché de Sabalibougou sur la rive droite du Niger, les commerçants grossistes d'ignames se disent confrontés à deux principaux problèmes au Mali : l'avarie des tubercules sous la pression de la chaleur et les tracasseries de la douane au cours de l'importation. En territoire ivoirien, les commerçants grossistes de Bamako, se voient souvent confrontés à une quantité limitée d'ignames à faire sortir de la Côte d'Ivoire. Les commerçants grossistes ne détenant pas de comptabilité détaillée, nous avons estimé le

bénéfice net d'un camion ramenant 10 tonnes d'igname de Bouaké et revendu à Bamako (Tableau n°5).

Tableau n°5 : Estimation du bénéfice d'un camion de 10 tonnes d'ignames

Rubriques	Montants en FCFA
1. Prix achat	1 000 000
2. Manutention chargement	55 000
3. Frais de route et de douane	300 000
4. Frais de transport	900 000
5. Manutention déchargement	35 000
6. Bail mensuel magasin	15 000
Sous total (1, 2, 3, 4, 5, 6)	2 305 000
7. Prix de vente	3 000 000
8. Bénéfice (Prix de vente - Sous Total)	695 000
9. Possibilité d'avarie 10%	69 500
10. Bénéfice Net estimatif	625 500

Source : Enquêtes TESSOUGUE, TRAORE, CAMARA, 2018

Le commerçant grossiste bien organisé peut engranger un bénéfice net d'environ 625 500 FCFA par camion. Si au cours de l'année, il a pu ramener environ 15 chargements, son bénéfice net annuel pourrait se chiffrer à 9 382 500 FCFA. Il reste bien entendu que les plus rôdés ont la possibilité d'accumuler annuellement un bénéfice net supérieur à ce montant. Il ressort des enquêtes que les bénéfices de la vente d'igname à Bamako sont d'abord utilisés pour les dépenses familiales (nourriture, habillement, éducation des enfants) et ensuite l'achat de terrain et la construction. Le commerce d'igname à Bamako est donc un mode de survie et d'insertion économique surtout pour les femmes.

3. Discussion

Le commerce du tubercule igname est bien présent dans le District de Bamako. C'est une activité bien vivace qui met en relation les pays côtiers et les états sahéliens. Ce commerce est bien intense entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Nous orientons nos discussions autour des points suivants :

Tubercule igname et flux commercial entre le Mali et la Côte d'Ivoire ;

Stratégies de valorisation de la « chaîne de valeur agro-alimentaire » de l'igname à Bamako ;

« Melting pot » et « salad bowl » à Bamako, facteurs de croissance de la demande en ignames.

3.1. Tubercule igname et flux commercial entre le Mali et la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les principaux pays exportateurs intracommunautaires dans l'espace de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). « La Côte d'Ivoire et le Sénégal pèsent pour plus de 2/3 des exportations intracommunautaires » (UEMOA, 2015). Certes, la similarité climatique tend à classer le Sénégal et le Mali à la même enseigne en tant que pays sahéliens où la production du tubercule igname est peu propice. Pour satisfaire ses besoins en ignames, le Mali est contraint de se tourner vers les pays de

l'ouest africain qui constituent « la ceinture d'ignames » ou « yambelt ». Pour une opportunité de commerce, le Ghana et le Nigeria semblent être trop contraignants pour les commerçants grossistes d'ignames du District de Bamako en raison de l'éloignement, des barrières linguistiques et monétaires. Ces deux pays anglophones sont membres de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), n'ont pas de frontières communes avec le Mali et n'utilisent pas le Francs CFA qui est la monnaie commune de l'espace UEMOA. Par ailleurs, le Togo et le Bénin qui sont francophones et membres de l'espace UEMOA semblent être trop éloignés pour les commerçants grossistes d'ignames de Bamako car non frontaliers au Mali. Les avantages pour importer l'igname au Mali par les commerçants grossistes de Bamako reviennent ainsi majoritairement à la Côte d'Ivoire qui est un pays membre du « yambelt », de l'UEMOA et frontalier au Mali. Cela est bien confirmé par notre étude car la Côte d'Ivoire est le pays qui approvisionne au moins 96% des commerçants grossistes d'ignames dans le District de Bamako. Le Mali figure parmi les principaux pays importateurs de biens en provenance de la Côte d'Ivoire dans l'espace UEMOA. Parmi ces biens importés par le Mali auprès de la Côte d'Ivoire, même s'il est difficile d'évaluer de façon distinctive le poids que représente le tubercule d'igname, nous pouvons espérer que le flux monétaire que génère l'importation d'ignames par les commerçants maliens n'est pas du tout négligeable pour les producteurs ivoiriens. En effet, pour importer un camion de 10 tonnes d'ignames au Mali, le commerçant grossiste de Bamako doit dépenser environ 2 305 000 FCFA dont 45 à 50% reviennent aux agriculteurs et aux commerçants ivoiriens par le truchement de l'acquisition du tubercule, des frais de manutention et de l'achat de carburant pour les véhicules.

En consultant les statistiques du Centre du Commerce International, les produits importés par le Mali (comtrade.un.org) notamment la valeur des produits catalogués « légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » équivaut en 2012 à 8 127 000 Dollars Américains et à 29 423 000 Dollars Américains en 2016. L'importation des produits « légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » du Mali a augmenté en valeur de 3520% en l'espace de 4 ans. En ce qui concerne spécialement l'igname, bien que les statistiques ne soient pas actualisées, Afouda, (2004 ; p.52) dénote l'évolution des quantités d'ignames importées au Mali à 676 tonnes en 2001 puis à 1 216 tonnes en 2002 et enfin à 3 854 tonnes en 2003. Nous constatons que les quantités d'ignames importées au Mali entre 2001 et 2003 ont progressé de 470% en 2 ans. Ces deux données (Centre du Commerce International et Afouda) nous permettent de voir la forte croissance d'importation d'ignames par le Mali. Toutes ces statistiques montrent que le flux commercial de l'igname entre le Mali et la Côte d'Ivoire ne fait que s'accroître chaque année. Le commerce du l'igname, génère des bénéfices non seulement aux producteurs agricoles ivoiriens mais aussi aux négociants ivoiriens et maliens. La durée du commerce de l'igname s'étend presque sur toute l'année environ 11 mois en Côte d'Ivoire selon Mahyao, et *al*., (2009). Les variétés précoces (*Dioscorea rotundata* connus en langue vernaculaire ivoirienne par *Kponan* et *Assawa*) occupent le marché de juillet à mars. Les variétés tardives (*Dioscorea rotundata* dénommé en langue usuelle ivoirienne *Krenglè*) viennent renforcer la disponibilité de l'igname sur le marché de janvier à mai. Le pic du marché de l'igname est assuré en Côte d'Ivoire au mois de février avec l'ajout de d'autres variétés tardives (*Dioscorea alata* désigné par *Florido*).

3.2. Stratégies de valorisation de la « chaîne de valeur agro-alimentaire »del'igname à Bamako

Au Mali dans l'économie des filières agricoles, l'igname n'occupe pas une place si importante car peu produite au Mali. Durant l'année 2015, le Mali a produit 8 054 896 tonnes de céréales dont 28,94% en maïs, 28,26% en riz, 23,14% en mil, 18,94% en sorgho et le reste en fonio, blé / orge (CPS, 2016). Face aux céréales la production d'igname est insignifiante et elle est même en régression au cours des années 2014 et 2015. Suivant les statistiques du Ministère chargé de l'agriculture l'igname est cultivée en 2014 sur 5 299 hectares pour une production de 93 305 tonnes et en 2015, les surfaces emblavées sont de 5 128 hectares pour une production de 82 818 tonnes (CPS, 2016). Les principales régions productrices d'ignames au Mali sont hiérarchiquement la région de Sikasso, la région de Koulikoro et la région de Ségou. Ce qui montre que les tubercules d'igname doivent toujours être importés des pays côtiers pour couvrir la demande de plus en plus croissante des consommateurs de Bamako.

Cependant au cours de notre étude, nous avons constaté que le commerce de l'igname à Bamako relève plutôt du secteur informel. A ce titre, chacun peut y entreprendre cette activité sans trop se soumettre aux formalités de création d'entreprises comme l'exige l'Agence de Promotion des Investissements (API) au Mali.« Le secteur informel est employé par opposition au secteur moderne ou structuré. Certains analystes le présentent comme un « secteur d'économie populaire » alors que d'autres le qualifient de terme générique qui regroupe toutes les stratégies de survie et les modes de subsistances des couches sociales les plus pauvres et marginales. » (Koffi K. M., Sd).Bien que non immatriculés à l'API, les commerçants grossistes n'échappent pourtant pas au fisc malien car pour leurs magasins ils doivent payer une patente annuelle de 28 000 FCFA. Mais en plus de l'igname ils peuvent entreposer quelques autres produits agricoles (oignons, ails, piments, etc.) dans leurs magasins si les places le permettent. D'autre part au niveau du cordon douanier au Mali, l'igname est reconnue comme un produit de cru de la zone UEMOA et elle peut être soumise dans le cadre du Tarif Extérieur Commun (TEC) à un droit de douane. Le Mali applique le tarif extérieur commun (TEC) à cinq taux (zéro, 5%, 10%, 20% et la nouvelle bande de 35%) de la CEDEAO depuis le 1er janvier 2015. Des droits d'accise appelés impôt spécial sur certains produits (ISCP) sont prélevés sur une liste de biens importés (y compris ceux en provenance de l'UEMOA) et produits localement. Une Ordonnance datant de 2015 a fixé ses taux entre 5 et 50%, au lieu de 3% à 45% en vigueur depuis 2005. (Décret n° 2015- 0548 / P-RM du 6 août 2015 / *WT/TPR/S/362• Mali.commercecerealemalis362-05_f/pdf/*). Cela veut dire que la fourchette de dédouanement de l'igname fait l'objet de négociations ardues entre l'administration des douanes maliennes et le commerçant grossiste. Les commerçantes de détail d'igname échappent mieux au fisc car pour les étals elles ne doivent que s'acquitter du ticket journalier de 50 F CFA à la commune qui leurs attribue l'emplacement au marché du quartier ou le long des artères.

L'igname rentre de plus en plus dans les normes de produits de chaîne de valeur ou de produits de filière car entre le producteur primaire qu'est l'agriculteur ivoirien ou rarement malien s'interposent une multitude d'acteurs pour que le ménage de l'agglomération Bamako puisse en consommer. De façon non exhaustive, nous pouvons citer : les commerçants des vivriers en Côte d'Ivoire, les transporteurs entre les fermes et les marchés

des centres urbains ivoiriens. Le relais est ensuite assuré par les commerçants grossistes maliens et les transporteurs maliens qui doivent passer par les mailles des douanes maliennes avant que les produits n'atteignent les marchés de Médine et de Sabalibougou à Bamako. La chaîne de valeur raccourcie peut conduire l'igname aux ménages consommateurs de Bamako ou elle peut s'allonger avec l'intervention des femmes détaillantes et des transporteurs de tricycles ou de charrettes avant d'être dans les étals des marchés des quartiers de Bamako pour la destination finale des ménages. La FAO a proposé une définition des chaînes de valeur agricoles comme l'ensemble « des acteurs et des activités qui font passer un produit agricole de base du stade de la production dans les champs à sa consommation finale, processus dont chaque stade voit de la valeur être ajoutée au produit. Une chaîne de valeur peut être un lien vertical ou un réseau entre diverses organisations d'entrepreneurs indépendantes et peut concerner la transformation, l'emballage, l'entreposage, le transport et la distribution. » (FAO, 2010 *in* Allenet Heinrigs, 2016). A ce titre au Mali, l'igname peut être considérée comme «chaîne de valeur agricole» ou «chaîne de valeur agro-alimentaire ». Cette chaîne de valeur agricole peut allonger ses anneaux au Mali si les étapes de la transformation en cossettes d'ignames ou en farine d'igname venaient s'ajouter. D'ailleurs ces étapes complémentaires sont déjà existantes dans les centres urbains du Bénin, du Togo, du Nigeria. « La principale transformation de l'igname est la fabrication de cossettes d'igname, qui sont très populaires au Bénin, au Nigéria et au Togo. On les obtient à partir de petits tubercules de la variété *kokoro,* précuits et séchés au soleil. Les cossettes, moulues en farine, servent à préparer la pâte, appelée *amala* ou *téliboh* en langue Yoruba. L'intérêt du séchage est de limiter les pertes après récolte et d'allonger la période de disponibilité du produit renforçant ainsi la sécurité alimentaire. » (Auriole et Aboudou, 2006). Pour une chaîne de valeur agroalimentaire à partir du tubercule d'igname, le Mali doit réglementer dans le cadre du TEC de façon assez concise les droits de douane à une fourchette inférieure à 5% pour l'importation d'igname dans un premier temps. Dans un second temps, il convient de développer des petites entreprises familiales à Bamako pour la production des cossettes et des farines d'igname. Compte tenu de la valeur en amylacée de l'igname, le Mali pourrait non seulement contribuer à la qualité alimentaire des citoyens mais à créer plus de richesses autour du tubercule igname. Ce qui pourrait du coup amoindrir aussi la quantité d'ignames avariées auprès des commerçants grossistes et des commerçantes détaillantes, impliqués dans la « chaîne de valeur agro-alimentaire » de l'igname à Bamako. Cela peut aussi être une forte opportunité pour le renforcement du statut de Bamako comme une ville « melting pot » et « salad bowl » ouest africaine.

3.3. « Melting pot » et « salad bowl » à Bamako, facteurs de croissance de la demande en ignames

Bamako est une ville abritant une société cosmopolite et pluriethnique. Cette tendance cosmopolite et pluriethnique de Bamako ne fait que se renforcer chaque année. Des facteurs internes et externes sous-tendent ce brassage culturel et ethnique à Bamako. Sur le plan interne la primauté de Bamako magnétise les citoyens maliens de tous les points cardinaux qui à la recherche d'un emploi qui pour ouvrir une entreprise commerciale ou pour mener une activité économique urbaine individuelle en se désolidarisant des travaux agricoles familiaux du milieu rural. « L'agglomération de Bamako accueille 2,1 millions d'habitants,

soit plus de la moitié de la population urbaine du pays. (…). Bamako est donc le principal lieu de destination des migrants, la capitale accueillant 61 % des migrants internes en 2009. » (MESPLE-SOMPS S., et al., 2014). Sur le plan externe, la position centrale de Bamako en Afrique de l'Ouest entre le golfe de Guinée et la mer Méditerranée est stratégique pour recevoir les populations des pays côtiers soit pour des raisons de sécurité ou des raisons économiques et aussi pour des raisons de poursuite de migration vers l'Europe. Ainsi, les crises de la Sierra Léone, du Libéria des années 1990 ont contraint un bon nombre d'entre eux à venir élire domicile à Bamako. Quand la crise ivoirienne était à son paroxysme au cours de la première décennie des années 2000, en plus des populations originaires du Mali vivant en Côte d'Ivoire depuis l'époque coloniale, de nombreux autres ivoiriens ont choisi de venir s'installer à Bamako. Bamako est aussi devenue une destination de travail pour de nombreux togolais et béninois évoluant dans le secteur du bâtiment et de l'électricité depuis que le Francs CFA est redevenu la monnaie en cours au Mali en 1984. Le développement des voies de communication et la libre circulation des biens et des personnes au sein de la CEDEAO ont encouragé certains artisans ghanéens ou d'autres hommes d'affaires nigérians à résider dans la capitale malienne. Bamako ne cesse d'accueillir des ressortissants de l'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, etc.) ayant des projets de migration vers l'Europe. Cette affluence des nationaux, des différentes vagues de réfugiés en provenance des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et cette trajectoire des flux de migration européenne passant par Bamako ont fini par donner à la capitale malienne un statut de ville cosmopolite caractéristique de « melting pot » et de « salad bowl ».Suivant les données du RGPH, 2009 la population urbaine du Mali représente 22,5% de la population totale et 55,3% des citadins au Mali résident à Bamako. En outre parmi les étrangers recensés au Mali en 2009 il ressort que 27,9% d'entre eux sont établis à Bamako. « En 2009, 42,6 % des résidents de Bamako ne sont pas nés dans la capitale (dont 37,1 % dans les autres régions du Mali et 5,5 % à l'étranger). Cette proportion de migrants n'est que de 18,2 % en moyenne pour les autres villes et de seulement 4,9 % en milieu rural. » (MESPLE-SOMPS, et *al*., 2014).

Sur le plan alimentaire la société de « melting pot » et de « salad bowl » de Bamako ne se contentera plus de mets à base de céréales uniquement mais aussi de plats préparés à base de tubercules comme l'igname. Dans les rues de Bamako on peut rencontrer une multitude d'enseignes indiquant « restaurant togolais » ou « restaurant ivoirien » où les recettes à base d'ignames sont répandues. Cette habitude alimentaire à base d'igname s'instaure non seulement aux habitués venus du Togo, du Bénin, du Nigeria, du Ghana, de la Côte d'Ivoire mais aussi à toute la population de Bamako qui voyage fréquemment dans les pays côtiers et à de nombreux individus qui ont le souci de varier leurs plats quotidiens à base de riz ou de mil. « Au Mali, le modèle de consommation intègre outre la pomme de terre, l'igname, le manioc, la patate douce et le plantain. Aux modes de consommation que l'on rencontre au Sénégal, s'ajoute dans ce pays le *foutou* (igname pilée). (…). L'enquête montre en outre que les patates douces constituent le premier poste de consommation (1,45 Kg), suivies des ignames (0,43 Kg). Ces deux produits représentent 76,7% de la quantité de tubercules consommés. » (Afouda, 2004).Pour satisfaire les exigences culinaires de cette société « mosaïque » ou de « puzzle » à Bamako les demandes d'ignames seront à la hausse. Pour contenir cette demande progressive d'igname à Bamako il convient de valoriser la chaîne agro-alimentaire de l'igname non seulement par l'importation de tubercules frais d'ignames

mais en augmentant la quantité d'igname produite au Mali. Ceci interpelle l'Institut d'Economie Rurale (IER) du Mali afin que la recherche agricole puisse motiver les paysans des zones de Sikasso, de Dioila et de Kangaba à y cultiver des variétés d'ignames appropriées au climat et au sol ayant des hauts rendements nutritifs. Si la productivité agricole en igname est améliorée au Mali le poids économique de la filière igname pourrait avoir toute son importance par la maîtrise de mise sur le marché urbain de Bamako des cossettes d'igname.

Si les contraintes pour le Mali de produire de l'igname en quantité et qualité suffisantes sont très importantes, le Mali et la Côte d'Ivoire peuvent privilégier l'échange en avantages comparatifs de produits vivriers. Ainsi, le Mali pourrait se spécialiser en production de riz pour satisfaire les consommateurs ivoiriens et la Côte d'Ivoire se spécialiser en production vivrière d'igname pour les ménages maliens. La théorie des avantages comparatifs table sur la spécialisation des pays en économie ouverte sur les coûts relatifs en travail et apporte un gain à tous les partenaires. La consommation d'igname est importante dans les zones de production où elle fournit une part importante des apports caloriques, malgré des importations élevées de riz et de blé. « Présentement, la consommation de l'igname a débordé des zones traditionnelles de production pour conquérir les populations non traditionnellement consommatrices, dans les zones côtières comme dans les régions sahéliennes. » (CMA / AOC, 2004).

Conclusion

L'igname est appréciée en milieu urbain malien afin de diversifier les mets des citadins de plus en plus en plus nombreux suite à une urbanisation galopante depuis l'ère des indépendances et l'intégration économique des pays ouest-africains.

Pour satisfaire cette demande urbaine croissante en tubercules d'igname dans l'agglomération urbaine de Bamako, des commerçants grossistes établis au marché de Médine sur la rive gauche du fleuve Niger et au marché de Sabalibougou sur la rive droite du fleuve Niger animent la filière igname dans le District de Bamako. Ces deux principaux marchés de la capitale malienne sont approvisionnés en ignames importées de la Côte d'Ivoire. Le commerce de grossiste d'igname s'inscrivant comme une activité économique informelle est surtout exercé par des femmes. Les bénéfices du commerce d'igname sont surtout investis pour les dépenses familiales et pour l'achat des maisons d'habitation à Bamako. La question de la valorisation de la chaîne agro-alimentaire à base d'igname reste entière dans la capitale malienne.

Le produit igname, non transformé dans la chaîne agro-alimentaire est acheté et vendu en tubercules frais de Bouaké à Bamako. Pour une plus-value économique de la chaine agro-alimentaire de l'igname ne peut-on pas produire des cosettes d'igname comme le font déjà les centres urbains togolais, béninois ou nigérians ? Ceci permettrait de contenir la demande croissante urbaine de Bamako en produit igname car plus que la capitale malienne, Bamako est aussi une société de « melting pot » et de « salad bowl » ouest-africaine. Pour cerner la quantité d'igname importée par les commerçants grossistes du District de Bamako, il serait intéressant de mener des enquêtes aux postes frontaliers. L'actualisation des enquêtes de

consommation au sein des ménages du District de Bamako de façon régulière doit aussi nous édifier sur la pénétration des mets à base d'igname dans le District de Bamako.

Références Bibliographiques

AFOUDA Servais, SOULE Bio Goura, TASSOU Zakari. (2004), Etude exploratoire du marché régional des produits à racine et tubercule et de leurs dérivés. LARES/PDRT. 84 p.

ALLEN Thomas., et HEINRIGS Philipp. (2016), Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine, Notes ouest-africaines, N°1, Editions OCDE, Paris. 21 p.

A.P.E.T.T.I.T (Association pour la Promotion Et la Transformation des Tubercules Inter Tropicaux), (2016), L'igname sous toutes ses formes. Auto-édition, 3ème édition. vol.1. 560 p.

AURIOLE Laura, ABOUDOU Ramanou, (2006), Impacts de la croissance urbaine sur les filières agricoles en Afriquede l'Ouest : cas de l'igname à Parakou, Bénin, Ifeas, Lares, document de travail Ecocité n°13, www.ecocite.org, 51 p.

BEN YAMED Danielle (dir), (2010), Atlas de l'Afrique, Mali. Les Editions Jeune Afrique, Paris. 146 p.

BERTRAND Monique, (1999), Transition malienne, Décentralisation, Gestion communale bamakoise. PRODIG, Paris. 112 p.

BERTRAND Monique, (2012), Du District au « grand Bamako » (Mali) : Réserves foncières en tension, gouvernance contestée. 13ème Conférence N-Aerus, Paris. 18 p.

BRICAS Nicolas, TCHAMBA Claude et MARTIN Pauline, (2016), Les villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont-elles si dépendantes des importations alimentaires ? Montpellier, France, 10 p.

BRICAS Nicolas, TCHAMDA Claude, MOUTON Florence. (dir.), (2016), L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad. Paris, AFD, collection « Études de l'AFD », n° 12, 132 p.

CMA/AOC, (2004), Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afriquede l'ouest et du Centre – Note technique sur la filière igname dans la zone CMA/AOC, 14 p.

CPS (Cellule de Planification et de Statistique / Secteur Développement Rural), (2015), Annuaire Statistique 2014 du Secteur du Développement Rural. Ministère de l'Agriculture, République du Mali, 147 p.

CPS (Cellule de Planification et de Statistique / Secteur Développement Rural). (2016), Annuaire Statistique 2015 du Secteur du Développement Rural, Ministère de l'Agriculture, République du Mali, 133 p.

DOUMBIA Sékou, TOURE Moustapha et MAHYAO Adolphe, (2006), Commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire : état actuel et perspectives d'évolution, Cahiers Agricultures vol. 15, n°3. pp. 273-277.

GUILLOCHON Bernard, KAWECKI Annie, VENET Baptiste, PELTRAULT Frédéric. (2016), Economie internationale. 8è édition DUNOD. 384 p.

INSTAT (Institut National de la Statistique), (2011), RGPH 2009, analyse des résultats définitifs thème 2 état et structure de la population, Ministère de l'Economie et des Finances. République du Mali, Bamako, 120 p.

INSTAT (Institut National de la Statistique). (2017), Bulletin du commerce extérieur 2017, Premier trimestre, Ministère de l'Economie et des Finances, République du Mali, Bamako,55 p.

KOFFI Kouakou Mathieu., (Sd.), : Les analphabètes et le secteur informel en Côte d'Ivoire : le français outil ou obstacle de travail? 17 p.

MAIRIE DU DISTRICT DE BAMAKO, (2001), Plan stratégique de développement du District de Bamako. Programme de Gestion Urbaine. BNETD / ALPHALOG. 162 p.

MAHYAO Adolphe., DOUMBIA Sékou., ZOHOURI Goli Pierre., ZOUNGRANA Placide, (2009), Rentabilités des investissements dans le commerce de gros des ignames en milieu urbain : Cas des grossistes d'Abidjan en Côte d'Ivoire. 32 p.

MESPLE-SOMPS Sandrine, SELOD Harris, SPIELVOGEL Gilles, BLANKESPOOR Brian, (2014), Urbanisation et croissance dans les villes du Mali. In Le Mali contemporain. Editions Tombouctou. pp. 545-580.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES COLLECTIVITES LOCALES, (2005), Document cadre de politique nationale de décentralisation 2005-2014. République du Mali. 28 p.

MORICONI-EBRARD François., HARRE Dominique., HEIRINGS Philipp., (2016), L'urbanisation des pays de l'Afrique de l'Ouest 1950-2010 : Africapolis 1, mise à jour 2015, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Editions OCDE, Paris. 88 p.

UEMOA, (2015), Rapport 2015 de la surveillance commerciale dans l'espace UEMOA, Commission de l'UEMOA, Burkina Faso. 64 p.

Nations Unies, (2017), L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique, Rapport Economique de l'Afrique. Addis-Abeba, Ethiopie. 190 p.

Sites web : *commercecerealemalis362-05_f/pdf/ ; malijet.com ; maliweb.net ; museclio.over-blog.com*